

## Service recyclage Placo®

Une solution nationale pour collecter et valoriser les déchets plâtre de chantiers



Destiné aux entreprises des métiers du plâtre, aux entreprises générales et aux constructeurs de logements, le nouveau service recyclage Placo® propose une solution pérenne, économique et respectueuse de l'environnement pour valoriser les déchets plâtre des chantiers du bâtiment. Ce service couvre l'ensemble du territoire français, grâce à un réseau fort de 50 collecteurs partenaires à la fin 2009 et apporte :

- Une réponse concrète à la pénurie croissante d'Installations de stockage pour Déchets Non Dangereux (ISDND).
- Une contribution aux exigences environnementales des chantiers de type HQE®.
- Une économie de 30 à 40% par rapport aux solutions d'enfouissement pour les entreprises de pose (Cf annexe n°1 pour des exemples de chantiers).
- La garantie Placo® avec la fourniture d'un certificat de recyclage chantier certifiant l'acheminement et la traçabilité des déchets sur l'un des trois ateliers de recyclage des sites de production de Chambéry (73), Cognac (16) ou Vaujourns (93).
- La préservation des ressources naturelles en gypse, la matière première du plâtre.
- Une optimisation des transports entre les collecteurs partenaires et les ateliers de recyclage des sites Placoplatre, pour limiter l'impact carbone.

### Une cible prioritaire : les grands chantiers

Pour son lancement national, le service recyclage Placo® se concentre prioritairement sur les chantiers de construction de plus de 30 000 m<sup>2</sup> en plaques Placoplatre® d'épaisseur 13 mm ou de 15 000 m<sup>2</sup> en plaques Placoplatre® d'épaisseur 25 mm, soit un chantier sur deux en non résidentiel. Des chantiers où le recyclage est désormais un critère obligatoire ou différenciant lors des appels d'offre : établissements de formation et de santé, complexes culturels et sportifs, projet privé d'envergure...

Ce service a été expérimenté sur 5 grands chantiers en 2009 avant d'être lancé au plan national. 50 chantiers représentant chacun au moins 15 à 20 tonnes de déchets plâtres sont identifiés pour 2010. Soit un total de 1000 tonnes de déchets plâtre qui viendront s'ajouter au tonnage transitant actuellement déjà par les collecteurs partenaires.

Cette production de déchets plâtre - plaques de plâtre, carreaux de plâtre, complexes d'isolation avec parement plâtre, dalles de plâtre... - ne pourra que s'accroître dans les années à venir, portée, notamment avec les grands projets tels le Programme National de Rénovation Urbaine, le plan Hôpital 2012, la rénovation des lycées & collèges, ou encore les programmes de rénovation énergétiques des logements collectifs.

## Pourquoi favoriser aujourd'hui le recyclage ?

Evolution réglementaire, cadre européen, démarche HQE®, Grenelle Environnement, attente des entreprises ou encore manque flagrant d'installation de recyclage, ... tout concourt à favoriser une politique d'envergure de valorisation des déchets de chantiers à base de plâtre.

### ■ L'évolution réglementaire concernant les déchets

Considérés comme déchets non dangereux depuis 2002, les déchets à base de plâtre ne sont plus admis en Installation de Stockage pour Déchets Inertes (ISDI) et doivent être obligatoirement stockés en alvéoles spécifiques dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). La conséquence ? La raréfaction des possibilités d'enfouissement et une multiplication des coûts par 10 ces dernières années : de 6 € à un prix moyen supérieur à 80 € la tonne désormais en ISDND.

Par ailleurs, la nouvelle Directive européenne Cadre Déchets renforce ses dispositions en matière de prévention en imposant aux Etats membres un taux de recyclage des déchets de construction et de démolition de 70% à l'horizon 2020 (50% pour les déchets ménagers et assimilés).

### ■ Les objectifs du Grenelle Environnement

La loi de programmation du Grenelle Environnement\* place également la réduction des déchets comme une priorité. L'objectif est de limiter les quantités incinérées ou stockées de 15% d'ici 2012 et la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) va doubler d'ici là pour favoriser ce mouvement.

De plus, l'obligation du diagnostic déchets préalable à la déconstruction/démolition, l'arrivée des plans de gestion de déchets du BTP et la prise en compte de la fin de vie des matériaux dans les appels d'offre vont également encourager l'élaboration d'une démarche recyclage pour toute la filière des métiers du plâtre et de l'isolation.

\*Journal officiel du 5 août 2009

### ■ La démarche HQE®

Au cœur des cibles des référentiels de la démarche HQE®, le recyclage des déchets de chantier permet à l'entreprise du lot plaques de plâtre d'obtenir des points TP (Très Performants) sur la cible 3 "Chantier à faible nuisance" du critère "Eco-construction".

Face à cet ensemble d'évolutions, les collectivités locales vont devoir trouver des solutions pour les professionnels du bâtiment mais également pour les particuliers qui contribuent à hauteur de 20% à la production des déchets plâtre. Compte tenu du manque criant d'installations ISDND, les entreprises du BTP auront du mal à enfouir leurs déchets plâtre et à moindre coût et devront trouver de nouveaux débouchés.

## Le recyclage des déchets de chantier : une priorité pour Placoplatre®

Raréfaction des possibilité d'enfouissement, augmentation des coûts, demande croissante des entreprises... devant ce triple constat, Placoplatre®, fort de son savoir-faire et de son rôle de pionnier en matière de développement durable\*, fait du recyclage des déchets plâtre de chantiers une priorité avec comme objectif de valoriser près de la moitié du gisement potentiel de déchets de plâtre, tout en apportant un avantage économique à toute la filière.

\* Le premier atelier de recyclage a été inauguré sur le site de Vaujourns en 1994 et Placoplatre s'est très fortement impliquée dans tous les types de chantiers de recyclage expérimentaux afin de définir les meilleures solutions selon le type de bâtiment et de chantier.

### Déchet plâtre : La nécessité d'un stockage mono-matériau

Le déchet à base de plâtre est considéré comme un déchet non-dangereux nécessitant un stockage particulier. En effet, bien que le plâtre soit parfaitement inoffensif dans son milieu naturel et durant son exploitation, il est désormais interdit de mélanger et stocker les déchets de plâtre avec les ordures ménagères.

## Un partenariat avec 50 collecteurs couvrant le territoire national

Le dispositif s'appuie sur des conventions de partenariat avec déjà 50 collecteurs de déchets répartis sur tout le territoire national. Choisis pour leur professionnalisme et leur respect de la réglementation environnementale et sociale, ce réseau de proximité met à la disposition des entreprises des bennes dédiées aux déchets plâtre puis les regroupe dans ses centres de tri. Ces derniers contrôlent et "massifient" les déchets plâtre avant de les acheminer, par camions de 24 tonnes, vers les ateliers de recyclage des sites de production Placo® qui, grâce à leur implantation complémentaire, permettent de limiter la plupart des distances de transport à moins de 300 km et de conserver un bilan carbone favorable.

Les ateliers de recyclage Placo® :

- Site de Vaujours (93) pour le Nord, l'Île de France et le Centre,
- Site de Cognac (16) pour l'Ouest et le Sud Ouest
- Site de Chambéry (73) pour l'Est et le Sud Est.

Pour réussir la mise en place de son nouveau service, Placoplatre fait également appel à l'expertise et au savoir-faire de la société Recovering Sarl, bureau d'ingénierie spécialisé dans le développement de filières de valorisation des matériaux issus de la fin de vie des produits du BTP.

### Une filière nationale pour le recyclage des déchets plâtre de chantiers

50 partenaires en 2009, 90 en 2010 !



#### Un accompagnement à toutes les étapes

Simple et rapide à mettre en place, le service recyclage Placo® est géré avec l'appui des technico-commerciaux et des chargés de prescription Placo® qui sont en contact quotidien avec les entreprises, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, et suivent toutes les étapes du projet.

- Approche technique et économique pour réduire la production de déchets de chantier dès la phase de conception,
- Mise en place des certificats d'engagement recyclage,
- Mise en relation de l'entreprise de pose avec le collecteur le plus proche et contractualisation du lot plâtre,
- Suivi du bon déroulement des opérations et de la traçabilité des déchets.
- Fourniture par Placo® d'un certificat de recyclage des déchets plâtre.

## Des gains économiques de 30 à 40% pour l'entreprise

La filière de collecte, recyclage et valorisation mise en place par Placoplatre® apporte aux entreprises du bâtiment des gains de 30 à 40% par rapport aux solutions d'enfouissement comme le prouve plusieurs chantiers récents :

### ■ Chantier du Phare à Chambéry (73)

Plaquiste : Sonzoni Frères  
 environ 15000 m<sup>2</sup> de BA13 (8 tonnes de déchets)  
 Bennes gérées par Nantet Locabennes  
 Tonnage réceptionné et traité sur le site Placo® Chambéry: 10 tonnes



### ■ Chantier Lycée Kyoto à Poitiers (86)

Plaquiste : Bourguignon Lesourne  
 Environ 150 000 m<sup>2</sup> de cloison (26 tonnes de déchets)  
 Bennes gérées par l'entreprise Bourguignon louées à Véolia  
 Tonnage réceptionné et traité sur le site Placo® Cognac : 39 tonnes



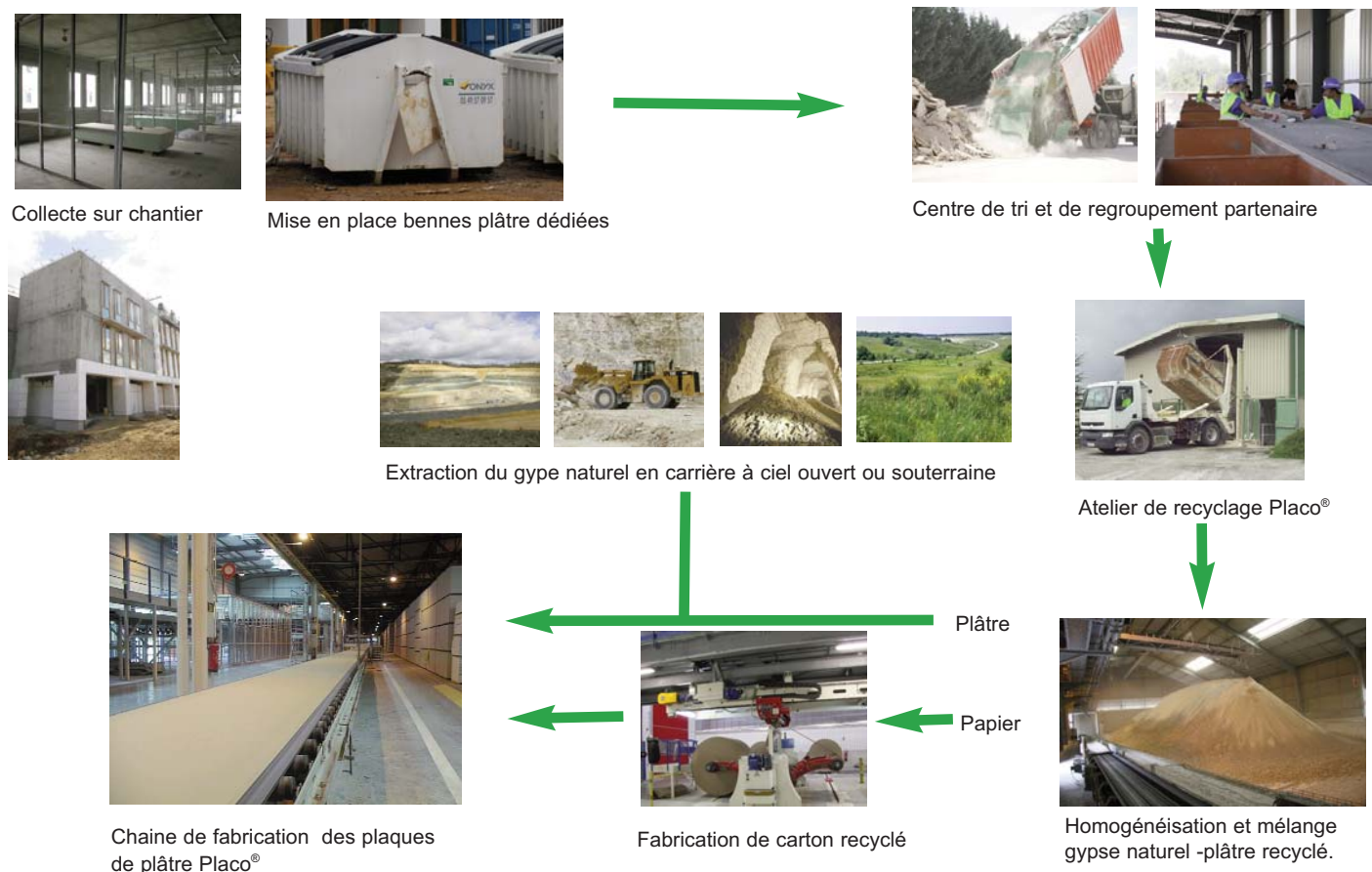
### ■ Chantier Hôpital d'Alès (30)

Plaquiste : SODAC 30  
 Environ 120 000 m<sup>2</sup> (60 tonnes)  
 Bennes gérées par Cévennes Déchets  
 Tonnage réceptionné et traité sur le site Placo® Chambéry : 95 tonnes

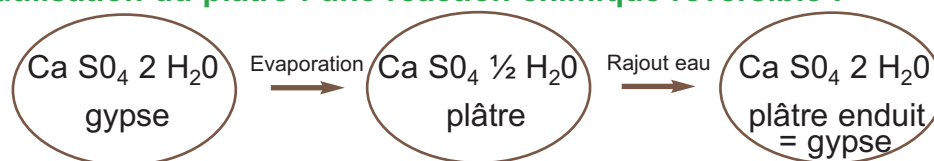


## Le recyclage : une avancée significative pour la protection de l'environnement

Les partenariats collecteurs/ Placo® permettent déjà d'économiser plus de 1000 tonnes par mois de ressources naturelles et d'éviter l'enfouissement d'autant de déchets dans des centres spécialisés.



## Fabrication et utilisation du plâtre : une réaction chimique réversible !



La grande vertu de la fabrication des plâtres est d'être totalement réversible !

Elle consiste, en effet, à enlever une molécule et demie d'eau par cuisson à faible température (150 à 200°C) du gypse [sulfate de calcium contenant deux molécules d'eau ( $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$ )] et à rajouter cette molécule et demie d'eau lors de la mise en œuvre du plâtre ou de la fabrication des produits dérivés : plaques de plâtre et carreaux de plâtre. Cette réversibilité parfaite facilite grandement le recyclage des produits.

## Ateliers de recyclage : de la capacité disponible

Les ateliers de recyclage des trois sites Placo® réinjectent les rebuts de production dans le processus de fabrication. Anticipant, dès leur conception, la progression du marché, ils sont également adaptés à la qualité et aux quantités des déchets de plâtre de chantiers. Selon la qualité du gypse, il est communément admis d'intégrer jusqu'à 12% de matières recyclées dans la fabrication des plaques de plâtre standard.

## Placoplatre® , une entreprise qui s'engage pour l'environnement

Fort de 14 sites industriels, 7 carrières de gypse et 1 850 salariés pour un chiffre d'affaires de 670 millions d'euros en 2007, Placoplatre® est l'une des principales sociétés de Saint-Gobain Gyproc, leader mondial des produits à base de plâtre avec 150 sites industriels et 75 carrières à travers le monde.

### ■ Une entreprise éco-citoyenne

Placoplatre® prend en compte l'environnement à toutes les étapes du cycle de vie de ses produits : amélioration constante des méthodes d'extraction et de remise en état des carrières à ciel ouvert et souterraines de gypse, process industriels, allègement des produits ou encore utilisation de matériaux recyclés ou de produits eux-mêmes recyclables. Avec 180 millions d'euros d'investissements, dont 13% consacrés aux mesures de protection et d'insertion dans son environnement, le nouveau site Placoplatre Vaujourn qui a respecté une démarche HQE pour le chantier et tous les nouveaux bâtiments, illustre parfaitement cet engagement. Placoplatre® est membre du collectif "Isolons la terre contre le CO2" qui s'est donné pour mission de promouvoir des exigences fortes et des solutions performantes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre par les bâtiments et signataire de la charte "Gestion des déchets de plâtre" du syndicat des Industries du Plâtre qui s'est donné pour mission d'initier et de favoriser le déploiement de la filière recyclage.

### ■ Des produits respectueux du développement durable

Utilisé depuis l'antiquité, le plâtre est un matériau non toxique, recyclable, de faible consommation d'énergie source d'économies par l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments. Inertes chimiquement, biologiquement neutres et stables dans le temps, les isolants PSE (polystyrène expansé) sont, également, des produits sains et sans danger pour la santé. Les vertus environnementales de ses produits et systèmes constructifs reposent sur des fiches de données Environnementales et Sanitaires (FDES). Fiable et transparent, ce référentiel permet la comparaison des solutions techniques, notamment dans le cadre de la démarche Haute Qualité.

### ■ Des actions pour accompagner les défis du Grenelle de l'Environnement

Placoplatre® en partenariat avec Isover, également filiale du groupe Saint-Gobain, leader mondial sur les marchés de l'habitat, se mobilise pour soutenir la mise en place du Grenelle de l'Environnement par trois actions complémentaires de grande envergure :

#### - Former les artisans à l'efficacité énergétique

Les centres de formation Placo®-Isover, basés à Guipry (Rennes), Vaujourn et Chambéry, mettent en place un vaste programme de formation à l'efficacité énergétique destiné à former les artisans, au moyen d'un cursus "Efficacité énergétique" spécialement adapté aux bâtiments neufs et existants.

#### - La démarche "Confort & rénovation" : mieux conseiller pour mieux rénover

Ce dispositif, novateur et complet, se donne pour objectif de clarifier et faciliter le choix des solutions de rénovation et sensibiliser toute la filière, de l'artisan au particulier en passant par le négociant, sur l'isolation thermique et acoustique des bâtiments. La démarche "Confort & Rénovation" comprend une offre de solutions complète et graduée, des outils d'aide à la vente et un site Internet "[www.confortetrenovation.com](http://www.confortetrenovation.com)".

#### - La Fondation Placoplatre® en faveur de l'insertion professionnelle et du développement responsable

Face aux besoins en main d'œuvre qualifiée, la Fondation d'Entreprise Placoplatre®, créée en avril 2007, favorise l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi dans les métiers du plâtre et de l'isolation et soutient des initiatives de développement responsable.